



Coalition solidarité santé
1601 De Lorimier, boîte postale 45, Montréal (Québec) H2K 4M5
www.cssante.com | 514-442-0577 | cssante@gmail.com

Le 1^{er} février 2022

NON À TOUTE CONTRIBUTION SANTÉ!

Une brèche dangereuse pour notre système public de santé

La Coalition Solidarité Santé prend note de la décision du gouvernement de ne pas imposer une contribution santé pour les personnes non vaccinées et espère qu'il s'agit d'une réelle prise de conscience gouvernementale et non d'un repli stratégique préélectoral !

Depuis sa constitution en 1991, la Coalition défend le droit à la santé pour toutes et pour tous et milite pour la gratuité, l'universalité et l'accessibilité de notre système public de santé ¹. La Coalition adhère en fait aux principes de la Loi canadienne sur la santé qui interdit, notamment, la surfacturation et l'imposition de frais modérateurs. Parce que la contribution santé liée au statut vaccinal aurait été une forme de frais modérateur portant atteinte aux droits fondamentaux, nous nous y opposons.

Bien sûr, la Coalition Solidarité Santé estime que la vaccination est un outil essentiel dans un contexte pandémique. Toutefois, l'idée d'imposer une contribution financière aux adultes non-vaccinés afin d'augmenter la couverture vaccinale aurait été selon nous contraire aux principes de gestion des risques en santé publique² et l'efficacité d'une telle mesure n'avait clairement pas été démontrée.

Des études suggèrent notamment qu'il n'existe pas de relation linéaire simple entre la coercition associée à une politique et son impact sur le taux de vaccination. De plus, le fait de l'obliger pourrait même s'avérer contre-productif en favorisant un climat de méfiance propice à la polarisation du discours sur la vaccination, encourageant ainsi l'hésitation vaccinale³.

Plutôt que d'envisager à l'avenir de telles approches coercitives, nous invitons le gouvernement à poursuivre sans relâche son travail d'information et de sensibilisation de l'opinion publique. La

¹ Son manifeste <https://cssante.com/manifeste/>

² INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2003). *La gestion des risques en santé publique – Cadre de référence québécois*, [En ligne], INSPQ (août). [inspq.qc.ca/es/node/1111].

³ COMITÉ D'ÉTHIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE (2021). *Avis sur la vaccination obligatoire des travailleurs de la santé contre la COVID-19*, [En ligne], Institut national de santé publique, p. 3. [inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3091-avis-vaccination-obligatoire-travailleurs-sante-covid19.pdf].

confiance dans les politiques publiques de santé et l'adhésion collective à celles-ci demeurent essentielles pour lutter efficacement contre la COVID-19, et le seront également pour toutes les autres crises de santé publique que nous connaissons.

Un dangereux précédent

Imposer une contribution fiscale à certaines utilisatrices et utilisateurs du système aurait constitué un précédent dangereux qui aurait compromis l'universalité de notre système public de santé déjà ébranlée par la privatisation. Le système de santé doit être accessible à toutes et à tous et ce, sans discrimination aucune. Une telle contribution aurait accentué le clivage social et pénalisé de nombreuses personnes déjà marginalisées et vulnérables. En somme, nous refusons que le gouvernement prenne de telles mesures qui sont une pente glissante vers une marchandisation et une financiarisation des services de santé, un tel précédent est dangereux.

Imposer le fardeau des problèmes du système aux non-vaccinés aurait été une stratégie malsaine et non souhaitable qui n'aurait pas amené plus de lits ni de personnel. Nous sommes d'avis que le Premier Ministre doit prioritairement se concentrer à remettre le système public de santé sur ses rails. Nous exhortons le gouvernement Legault à réinvestir massivement en santé publique, et, tel que le recommandent tous les experts internationaux, à maintenir les efforts de consolidation de notre réseau public de la santé et des services sociaux.

Le recul du gouvernement quant à cette mesure révèle aussi l'écueil des bluffs à répétition qui ne font que faire fondre la confiance de la population. La gestion par ballon d'essai a définitivement atteint ses limites.

Le gouvernement doit travailler à consolider notre tissu social, non à le déchirer!